

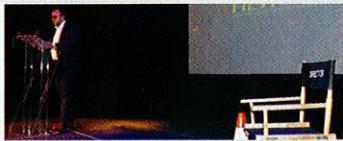
4-5 ► Manager de la semaine
Maxime Poisson, gérant de SportUnit



Après une carrière de footballeur, Maxime Poisson (en photo avec Céline, chargée de projet), s'est lancé dans le marketing sportif. Photo M. G.

6 ► Analyse Exco Socodec
« Il y a-t-il des raisons d'être optimiste ? »

7 ► Forum FRTP BFC
Cérémonie des vœux aux Ateliers du cinéma à Beaune



Vincent Martin président de la FRTP BFC a souhaité associer le cinéma aux vœux des travaux publics. N. H.

8 ► Événement
Développement du digital, nouveau siège en projet..., des vœux tournés vers l'avenir pour la Caisse d'Épargne BFC

9 ► La bourse d'Antoine Verlain
10 ► Cahier départemental de Côte-d'Or

FABRICE PÉNASSE, directeur du Pôle d'économie solidaire de l'agglomération dijonnaise

L'économie sociale et solidaire (ESS) représente 11,7 % de l'emploi salarié en Bourgogne-Franche-Comté. Sur la Côte-d'Or, 22 500 salariés travaillent dans les 1 600 associations et 400 entreprises de l'ESS. Directeur du PESAD 21 (Pôle d'économie solidaire de l'agglomération dijonnaise) depuis mars dernier, Fabrice Pénasse a pris les rênes d'une structure qui a fêté ses 20 ans en 2017.

Quelles sont les missions du Pôle d'économie solidaire ?

« Notre objectif est de créer de l'économie et de pérenniser l'emploi dans le secteur de l'économie sociale et solidaire. Nous travaillons pour une économie au service de l'humain, du territoire, de la collectivité et qui promeut une économie respectueuse de l'environnement tout en ayant un volet de cohésion sociale. »

Pouvez-vous nous parler des outils que vous utilisez ?

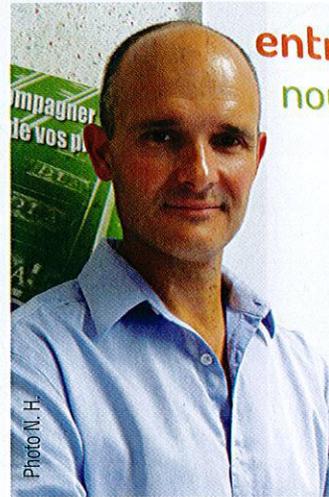
« Le dispositif local d'accompagnement (DLA) permet, à travers un diagnostic, de travailler sur le modèle économique, la gouvernance, les ressources humaines ou encore la diversification des ressources en accompagnant les associations ou les entreprises de l'ESS. Nous intervenons auprès de 45 structures par an. Par ailleurs, tous les porteurs de projets collectifs de l'ESS peuvent solliciter Puls'Actions. Avec

ce dispositif, nous sommes aux côtés des créateurs d'activité, de l'idée à la création de l'activité et d'emplois. En 2016, nous avons ainsi accompagné 98 entreprises sociales et associations permettant de créer ou consolider 19 emplois. »

Avec les collectivités, vous avez des actions spécifiques ?

« Le générateur, dispositif d'ingénierie territoriale, vise à développer l'emploi sur les territoires avec les collectivités. En partant d'un diagnostic, nous allons chercher les idées à développer puis nous travaillons pour les rendre viables. Nous irons ensuite trouver le porteur de projet qui pourra mener le projet et le transformer en emploi. Nous voulons montrer que l'ESS peut être un tremplin pour l'activité économique d'un territoire. Nous allons débiter avec la ville de Chenôve. »

Propos recueillis par Nadège Hubert



ÉCODOCS, édité par la S.A. EST BOURGOGNE MÉDIA, au capital de 6 528 000€. Principal actionnaire : SIM.

Siège social : 7, boulevard Chanoine-Kir - 21000 DIJON - CPPAP : 1018 I 84114 - ISSN : 0768-729 X

Impression : Inter'print - Tél : 03.89.32.75.06 - Directeur de la publication : Pierre FANNEAU - Directeur délégué : Matthieu CAZENAVE -

Rédactrice en chef Écodocs21 et Écodocs71 : Eve FARAH - eve.farah@lebienpublic.fr - ecodocsinfo@lejsl.fr - Pour Écodocs21, contact commercial au Bien public : 03.80.42.44.90 - Pour Écodocs71, contact commercial : Gilles Gantier, 03.85.90.68.59 ou 06.17.92.49.49 - gilles.gantier@lejsl.fr -

Journaliste : Isabelle DECAUX - isabelle.decaux@lebienpublic.fr - Annonces légales : 0809.101.811 - Mail : ecodocslegales@lejsl.fr -

Service Abonnements (52 n°) : 78 euros TTC - 7, boulevard Chanoine-Kir, 21 000 Dijon - 03.80.42.42.42 / Fax : 03.80.42.42.50 - ecodocsabo@lejsl.fr -

Internet : <http://www.bienpublic.com/ecodocs-21> ou <http://www.bienpublic.com/ecodocs-71>



Paiement par carte bancaire autorisé :

BOÎTE À MALICE



CORTEX, PAR CHAREMAND